

BPJEPS

Spécialité animateur
Mention Education à l'Environnement
vers un Développement Durable



Ouverture du:

13 Mars 2023 au 30 Août 2024

Formation incluant une
mobilité Erasmus+

Modalités

Positionnement :

Les 13,14,15 Mars 2023

Inscription obligatoire

Tests de préselection :

Le 2 Mars 2023

Durée

650h en Centre de formation et 910h
en entreprise.

Pour les personnes déjà en poste, ces
heures sont comprises dans le cadre
habituel de leurs temps de travail.

Tarif

7150€

Contact

Pour obtenir plus d'information, un
devis personnalisé ou un dossier
d'inscription :

Mme GRUTUS au
0596 60 34 94 ou par email
accueil@cemea-martinique.org

Le Brevet professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (BPJEPS) "Éducation à l'Environnement vers un Développement Durable" est un diplôme d'état de niveau 4 (ex niveau IV - Bac) reconnu par l'État et le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse, qui atteste de vos compétences dans l'encadrement d'une activité d'animation auprès de divers publics.

Objectifs

Il atteste que son titulaire met en œuvre en autonomie pédagogique les compétences suivantes :

- encadrer dans tout lieu et toute structure en prenant en compte tous les publics ;
- contribuer au développement de l'éducation à l'environnement vers un développement durable ;
- mener des activités de sensibilisation et de découverte de l'environnement vers un développement durable
- concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation en éducation à l'environnement vers un développement durable en relation avec les projets des structures ;
- animer la rencontre du public avec son territoire et l'immersion dans son environnement ou dans d'autres environnements ;
- mettre en œuvre des démarches pédagogiques adaptées à l'éducation à l'environnement vers un développement durable ;
- mobiliser les démarches d'éducation populaire ;
- garantir la sécurité des pratiquants, des lieux et du matériel et repérer les situations à risque.

Les + de cette formation

- + Un réseau national, 80 ans d'expérience dans la formation, un mouvement pédagogique d'Éducation nouvelle.
- + Un réseau local Antilles-Guyane au contact de nos territoires.
- + Une formation en alternance : Des va-et-vient entre les apprentissages en centre et ceux en entreprise, accompagné d'un tuteur, acteur de terrain.
- + Un accompagnement individualisé tout au long du parcours.
- + 2 jours de formation Valeurs de la République et Laïcité dans le cadre du plan de formation national pour former les acteurs de terrain piloté par l'ANCT.
- + Un stage de 2 semaines dans un pays de l'Union Européenne dans le cadre du dispositif



92% de diplômés.es
sur les formations équivalentes



Siège
10 Rue Lazare Carnot
BP 483, 97241 Fort de France



accueil@cemea-martinique.org
www.cemea-antillesguyane.org



Centre Victor Marty
3 Rue des nénuphars
97232 Lamentin



0596 603494



0596 515726

Types d'emplois principalement visés

Un type d'emploi est principalement visé :

- animateur(trice) en éducation à l'environnement vers un développement durable.

Le secteur associatif et la fonction publique territoriale sont les employeurs principaux des animateurs(trices) en éducation à l'environnement vers un développement durable.

Description de l'emploi visé

L'animateur exerce en autonomie son activité professionnelle, en utilisant un ou des supports techniques dans les champs des activités éducatives, culturelles et sociales, dans la limite des cadres réglementaires. Il est responsable de son action au plan pédagogique, technique et organisationnel. Il assure la sécurité des tiers et des publics dont il a la charge. Il a la responsabilité du projet d'animation qui s'inscrit dans le projet de la structure.

Les modes d'intervention qu'il développe s'inscrivent dans une logique de travail collectif et partenarial, prenant en compte notamment les démarches, d'éducation à la citoyenneté, de développement durable et de prévention des maltraitances.

Il encadre tout type de public, dans tous lieux d'accueil ou de pratique au sein desquels il met en place un projet.

Il encadre des activités de découverte, d'animation et d'éducation.

Il construit des progressions pédagogiques lui permettant d'encadrer des activités éducatives et d'apprentissage.

Il accompagne des publics dans la réalisation de leurs projets.

Autonomie et responsabilités

L'animateur(trice) « EEDD » conçoit et conduit, de manière autonome, des projets et des actions d'animation, d'éducation à l'environnement vers un développement durable dans une structure. Son intervention se situe dans le cadre du projet institutionnel de la structure qui l'emploie dont il/elle est porteur et qu'il/elle a la charge de mettre en oeuvre.

Fiche descriptive

L'animateur(trice) encadre dans tout lieu et toute structure en prenant en compte tous les publics:

- Il/elle participe à l'organisation, au fonctionnement général de la structure dans le cadre du projet de cette dernière et organise les différents temps de vie des publics;
- Il/elle conçoit et développe des projets en « EEDD » et accompagne les publics dans la conception et la réalisation de leurs projets en « EEDD »;
- Il/elle garantit la qualité éducative des pratiques en assurant une cohérence pédagogique dans le respect des règles de sécurité.

L'animateur(trice) met en oeuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure:

- Il /elle contribue à l'élaboration des projets pédagogiques portés par la structure;
- Il/elle repère, identifie et utilise les potentialités des milieux naturel, rural et urbain de son intervention;
- Il/elle conçoit, anime et évalue des actions d'animation en « EEDD » en cohérence avec les valeurs portées par la structure ;
- Il/elle accueille tous les publics en situation de loisirs, et pour les enfants et adolescents dans les temps de loisirs et dans le temps scolaire. Il/elle peut être amené(e) à intervenir en direction de publics à besoins particuliers ;
- Il/elle prend en compte et transmet les réglementations spécifiques notamment celles liées à la protection de l'environnement.

L'animateur(trice) conduit une action d'animation dans le champ de l'environnement et du développement durable :

- Il/elle utilise les différentes approches pédagogiques de l'éducation à l'environnement vers un développement durable notamment ludique, naturaliste, scientifique, sensoriel, créatif;
- Il/elle intègre les potentialités du territoire dans son action d'animation;
- Il/elle recherche des informations de sources fiables utiles à son projet;
- Il/elle agit pour faire évoluer et appliquer les principes du développement durable à tous les niveaux de sa pratique professionnelle;
- Il/elle accompagne les publics dans la conception et la réalisation de leurs projets d' « EEDD »;
- Il/elle s'assure que son public dispose d'un équipement adapté aux conditions de l'animation « EEDD ».

L'animateur(trice) mobilise les démarches d'éducation populaire pour mettre en oeuvre des activités d'animation dans le champ de l'éducation à l'environnement vers un développement durable:

- Il/elle partage ses compétences en « EEDD » avec les autres membres de l'équipe;
- Il/elle participe à l'élaboration et l'évolution du projet éducatif de la structure avec sa spécificité « EEDD »;
- Il/elle met en oeuvre des démarches d'éducation populaire, de développement durable et notamment les notions de citoyen neté, d'éco responsabilité dans son action;
- Il/elle utilise et ou conçoit des outils pédagogiques de l'éducation à l'environnement et au développement durable.

DESCRIPTION DE LA FORMATION

Prérequis

Conformément à la réglementation, les exigences préalables requises pour accéder à la formation :

- être titulaire d'une des formations relatives au secourisme : PSC1, AFPS, PSE1, PSE2, AFGSU, SST ;
- justifier d'une expérience d'animateur professionnelle ou non professionnelle auprès d'un groupe d'une durée minimale de 200 heures
OU être titulaire d'un des diplômes suivants : BAFD, BAPAAT, CQP attestant de compétences à animer un groupe, tout diplôme de Niv 4 et Sup, CAP Petite Enfance, AMP, DEAES ;

Equivalences

La possession du BEATEP ou du Bac Pro Gestion des Milieux Naturels et de la Flore (GMNF) dispense de l'UC1 et de l'UC2.
Pour les autres équivalences, consulter l'Arrêté du 27 février 2017 portant création de la mention Education à l'Environnement vers un Développement Durable.

Passerelle

Les UC1 et UC2 sont transversales par niveau à l'ensemble des diplômes de la filière BPJEPS.

Suite de parcours

Après l'obtention d'un BPJEPS vous pourrez vous présenter au DEJEPS ou préparer un concours de la fonction publique.

Organisation de la formation

La formation est organisée en alternance avec en moyenne une semaine par mois en centre de formation. Les contenus de formation sont répartis en 4 UC :

- UC1 : Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure
- UC2 : Mettre en oeuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure
- UC3 : Conduire une action d'animation dans le champ de « l'éducation à l'environnement vers un développement durable »
- UC4 : Mobiliser les démarches d'éducation populaire pour mettre en oeuvre des activités d'animation dans le champ de « l'éducation à l'environnement vers un développement durable »

Modalité d'évaluation des stagiaires

Le BPJEPS est délivré par la Délégation régionale académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES), après validation de chacune des 4 Unités Capitalisables (UC). Le jury régional, après examen des résultats des épreuves certificatives, arrête une décision.

En cas de validation des 4 UC, le diplôme est délivré par la DRAJES. En cas d'échec d'une ou plusieurs UC, le stagiaire devra se réinscrire sur une formation habilitée pour repasser ses épreuves. Il reçoit de la part de la DRAJES les attestations des UC acquises.

Mobilité européenne Erasmus+

Dispositif du programme Erasmus + pour l'Enseignement et la Formation Professionnelle.

Cette session intègre pour tous les participants un module de formation qui se déroulera à l'étranger, dans un pays de l'Union Européenne.

Cette immersion (stage de deux semaines), permet aux professionnel.les en formation de se sensibiliser aux enjeux et pratiques de l'éducation interculturelle et de la citoyenneté européenne.

Cet axe de formation a pour objectifs:

- D'acquérir des connaissances sur l'environnement et les métiers de l'animation et du travail social dans un pays de l'UE
- De développer des compétences sociales et interculturelles d'adaptation pour travailler en équipe internationale.

Un accompagnement pédagogique est proposé pour favoriser la découverte du milieu professionnel et de l'environnement socio-culturel du pays d'accueil. Ces projets permettent le développement d'actions à dimension européenne et interculturelle ainsi que de nouveaux réseaux d'échanges entre structures de l'animation.

Pour plus d'information contactez la référente mobilité : referent.mobilite@cemea-martinique.org

Financement

Compte Personnel de Formation (CPF), contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, dispositif Pro-A, prise en charge par un OPCO, prise en charge par un employeur.

Possibilité de financement CTM et Pôle Emploi pour les demandeurs.euses d'emploi.

Les locaux sont adaptés pour l'accueil de personnes en situation de handicap. Pour l'adaptation des moyens de la prestation contactez le référent : referent.handicap@cemea-martinique.org

Quelles sont les méthodes mobilisées durant cette formation?

L'éducation nouvelle, dans la formation, se traduit par :

- La prise en compte de l'individualité par un parcours différencié et adapté autant que possible à chaque stagiaire selon ses capacités et son rythme d'acquisition.
- Le milieu de vie et les communications avec autrui jouent un rôle fondamental.
- L'ouverture sur l'environnement doit être source d'intérêt et de motivation.
- L'apprenant est au coeur de son propre apprentissage.
- La formation s'intéresse davantage à la manière dont chacun s'y prend pour apprendre. Elle s'appuie sur les activités et les interactions entre apprenants et permet que le groupe favorise les formes d'apprentissage coopératif.
- La formation s'appuie sur la prise en compte des représentations des apprenants sur les objets d'apprentissage.

Pour permettre aux formateurs et aux stagiaires de réguler leurs pratiques, la dimension formative de l'évaluation est utilisée. Elle vise une plus grande autonomie des stagiaires.

Enfin, c'est par l'éducation nouvelle et les méthodes d'éducation active que la formation répond le mieux à son objectif historique d'émancipation et de participation.

Pour les CEMÉA, exercer les métiers de l'animation, c'est :

- Participer à la transformation des personnes, des groupes et des organisations
- Favoriser le développement des liens sociaux
- Agir pour l'autonomie des personnes et des groupes
- Soutenir la transformation des dynamiques de territoire
- Contribuer au développement du bénévolat et de la vie associative
- Aider les personnes et les groupes à interroger leurs références, leurs habitudes, leurs représentations
- Agir pour le développement des pratiques culturelles de tous
- Sensibiliser les personnes au « vivre ensemble » et à l'interculturel.

Formation répondant au Décret n° 2016-527 du 27 avril 2016 relatif au BPJEPS

Arrêté du 27 avril 2016 portant organisation de la spécialité « animateur » du BPJEPS

Arrêté du 27 février 2017 portant création de la mention « éducation à l'environnement vers un développement durable » du BPJEPS Animateur. Cette formation est en cours d'habilitation par la DRAJES Martinique.

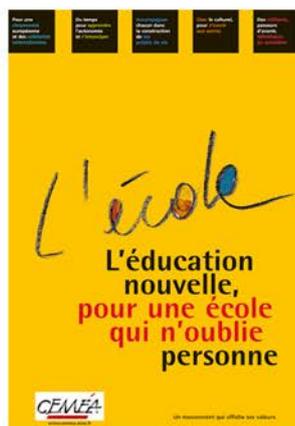
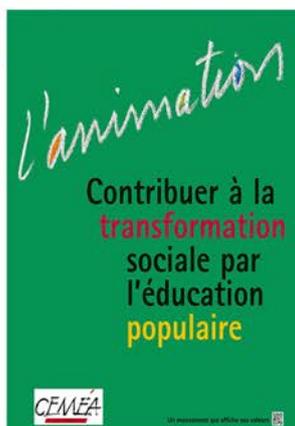


Retrouvez nous ici

<http://cemea-antillesguyane.org>



Il est possible d'obtenir tout ou partie de ce diplôme par la voie de la VAE. Toute personne, quels que soient son âge, sa nationalité, son statut et son niveau de formation, qui justifie d'au moins 1 an d'expérience en rapport direct avec une certification visée, peut prétendre à la Validation des Acquis par l'Expérience. Pour plus d'information contacter accueil@cemea-martinique.org



Les CEMÉA revendiquent une conception de l'animation et des métiers d'animateurs qui se réfère au projet de l'éducation populaire conçu comme l'ensemble des pratiques qui visent à l'émancipation des personnes et des groupes.

Dans cette perspective, la formation dans le champ de l'animation est un vecteur de transformation sociale, un acte politique, dynamisée et soutenue par une philosophie et des démarches d'éducation nouvelle.